

Préparation de secouristes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **39 (1951)**

Heft 784

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

LAINES ET BAS

DURUZ

CROIX - D'OR, 3

Articles de bébés

POUR CONSTRUIRE

VILLA

A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ

CHAFFARD & HUTTERLI

Fondée en 1911

H. HUTTERLI, succ.

69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32

PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

BOUVIER

le bon papeter de la Croix-d'Or

le spécialiste du style

Téléphone 5.10.58

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas

CALICOES 14, RUE DE RIVE

QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Fraisse & C^{ie}

TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de tous travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michell-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Union des Femmes (Genève)

Thé mensuel.

Mmes Ed. Barbey et Ch. Dunant, se sont livrées à une étude minutieuse de la vie privée au moyen-âge, d'après des documents écrits ou figurés. Elles ont apporté, le 11 janvier, le résultat de ces recherches en les illustrant de projections à l'épидасcope. L'ap- pareil ne permit malheureusement pas de faire passer toutes les vues qu'elles avaient préparées, mais on en vit assez pour apprendre une foule de détails inédits sur le logement, l'ameublement, les repas, les costumes de nos ancêtres. De telles comparaisons, lorsqu'elles sont appuyées sur des documents sérieux et aussi complets que possible, sont toujours très enrichissantes pour l'esprit.

Les 6 à 7 du mardi.

L'Union des Femmes a imprimé une cadence plus rapide au rythme de ses séances en créant, pour les membres qui ne sont pas libres le jeudi après-midi, ses mardis de six à sept, où l'on discute à l'occasion du bref exposé d'une question.

Le 16 janvier, Mlle Bolle se demandait si le scoutisme avait toujours sa raison d'être. Elle apporta les données recueillies à la conférence d'Angleterre, où elle fut déléguée suisse. Plusieurs mamans d'éclaireuses firent des remarques sur l'activité de leurs filles et quelques objections, mais certes, aujourd'hui plus que jamais, le scoutisme a toujours sa raison d'être.

Le 23 janvier, Mlle Arnold, de l'Alliance universelle des U. Chrét., apportait ses expériences et ses impressions sur la situation des réfugiés dans le Proche-Orient. L'activité professionnelle qu'on inculque à ces malheureux, semble être la meilleure atténuation à leur triste sort.

Lutte contre l'alcoolisme dans le canton de Bâle-Ville

Préparé sous la direction du Dr Bersot, directeur de l'établissement neuro-psychiatrique de Bellevue, au Landern, ce travail se limite à l'étude de la question dans le demicanton de Bâle-Ville.

Quelles sont les mesures prises par l'Etat pour enrayer le fléau ? Dispensaires antialcooliques, la loi sur les auberges, l'enseignement dans les écoles, le traitement des alcooliques dans des asiles ou leur internement dans des maisons de travail, la mise sous tutelle, des mesures concernant les droits de la famille à l'internement d'un alcoolique.

LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION
CORNAVIN - EAUX-VIVES
PLAINPALAIS - CAROUGE

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 205 MILLIONS

La déclaration des Droits de l'Homme et l'UNESCO

Un film suisse à la télévision française

A Paris, diverses manifestations ont marqué le second anniversaire de la promulgation des Droits de l'Homme, par les Nations Unies. Le poste de télévision de la Tour Eiffel a diffusé à cette occasion, un programme patronné par l'UNESCO, au cours duquel on a pu voir et entendre un film de court métrage conçu par le grand écrivain français André Maurois. Pour la circonstance, le romancier s'était fait acteur..., et il a lui-même interprété son scénario, dont l'action se déroulait dans son propre cabinet de travail.

Il a ensuite présenté quatre films choisis pour leur signification : Droits de l'enfant - Droits de l'homme, Boundary Li-

nes, C'est ton frère (film suisse d'Ormar Gurtner) et Of Human Rights. Cet intéressant programme était réalisé par Pierre Viallet, producteur de la Télévision française.

D'autre part, le président de l'Unesco, M. James Torrés-Bodet, a adressé au monde un message où il dit, entre autres :

« La Déclaration annonce un Pacte international des droits de l'homme, actuellement en préparation aux Nations Unies, et qui, lui, constituera « un instrument ayant valeur contraignante pour toutes les parties signataires », pacte qui n'eût pas été possible sans une Déclaration préalable. Janine Auscher.

Un dispensaire de la Croix-bleue est subventionné par l'Etat.

Les malades de Bâle sont envoyés dans d'autres cantons, mais le Dr Stehelin a obtenu leur admission dans la clinique psychiatrique, et leur séjour est financé par l'Etat, en partie par la dîme de l'alcool.

Les vingt-trois sociétés d'abstinence de Bâle comptent 4.500 membres. Certaines de ces sociétés sont religieuses. Il y a en outre les Bons Templiers, la Croix-bleue, des associations d'étudiants. Plusieurs de ces groupements ont créé un enseignement sportif et donnent des soirées récréatives, organisent des excursions, etc. L'Armée du Salut est également très active en ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme et les restaurants sans alcool exercent une heureuse influence ; ils organisent des soirées dansantes dans le Volkhaus.

L'exemple de cette lutte est suivi aussi par des industriels, et l'Union cantonale des sociétés abstinences éclaire le public par des conférences, tandis que l'Union des instituteurs s'efforce de protéger les élèves.

Le travail de Mlle Stehelin — c'est le Dr Bersot qui en informe l'auditoire — a été entrepris sur le désir de la Commission fédérale contre l'alcoolisme, voulant avoir une vue d'ensemble concernant les efforts déployés dans la lutte. Nous apprenons encore de la même source qu'il y a en Suisse plus de 60.000 buveurs qui auraient besoin d'être soignés, mais dont neuf sur dix échappent à cette surveillance médicale, et comme complètement de ce qui touche à la propagande antialcoolique, le Dr Bersot parle aussi des films, brochures, tracts, affiches, couvertures de cahier, etc. M.-L. P.

Résumé du travail de diplôme, présenté par Mlle B. Stehelin, à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Efficacité des pétitions !

Il est équitable, me semble-t-il, de rappeler la courageuse initiative que prirent un certain nombre de femmes vaudoises il y a un demi-siècle. Ce fait est relaté en ces termes dans la « Feuille d'Avis » du 15 novembre 1900 : « A sa séance du 14 novembre, le Grand Conseil prit connaissance d'une pétition de l'Union des Femmes de Lausanne relative à l'arrêt de l'accroissement des débits de boissons et, si possible, à la diminution du nombre de ces débits. »

La pétition était signée par 3773 femmes vaudoises.

Le renvoi de la dite pétition au Conseil d'Etat fut voté avec pressantes recommandations.

Quel a été le sort de cette pétition ? C'est sans doute ce que m'apprendront de futurs « Furetages ». (Glâné dans la presse)

Service social pénitentier (Grisons)

La situation des prisonniers avant et après leur détention, étude intéressante et du ressort de la femme.

Organisation du service pénitentiaire dans les Grisons, vie des prisonniers, service social, telles sont les trois parties qui composent le travail de Mlle Scartazzini.

Il y a un pénitentiaire à Coire, mais depuis 1948, les détenus sont à St-Gall, dans le vieux château de Fürstentau, devenu maison de correction après avoir hébergé d'abord des vagabonds, puis des malades mentaux.

Toujours dans une situation de famille anormale, la plus grande partie des détenus le sont par suite de l'alcoolisme.

Un questionnaire envoyé aux directeurs des différentes maisons de détention a permis à l'enquêteuse de se rendre compte des divers aspects de la question.

Le prisonnier doit être occupé, et à un travail qui lui convienne. Le pénitentier de Rialta par exemple, possède un grand domaine agricole et un établissement psychiatrique y est adapté — seul pénitentier de Suisse dans ce dernier cas. Les détenus sont des désaxés et l'influence du personnel sur eux est d'une grande importance. Il faut donc pour celui-ci une préparation professionnelle.

Le service social cantonal a ici une tâche particulièrement importante. Un contact personnel avec les prisonniers est indispensable, l'assistante en outre, établit les rapports entre le détenu et sa famille, s'occupe à lui chercher un travail lui convenant, c'est pour lui un soutien moral. Il importe aussi qu'elle ait une formation professionnelle. A l'étranger, on montre plus de compréhension au sujet du rôle de la femme dans ce domaine. Il est donc fort nécessaire d'éclairer sur ce point la population et les patrons.

M.-L. P.

Résumé du travail de diplôme, présenté à l'Ecole d'études sociales de Genève, par Mlle Scartazzini.

Préparation de Secouristes

Le cours de premiers soins organisé par la Société des Samaritains de Genève a, comme de coutume, parfaitement réussi.

L'enseignement théorique de M. le Dr Alfred Monod et l'enseignement pratique donné par les monitrices et moniteurs samaritains aura profité à 135 élèves.

Sur cet effectif, 34 personnes ont passé avec succès les examens finaux, dont trois gardiens de stades municipaux. C'est donc 31 personnes qui viendront ren-

CANTON DE VAUD

Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Eberhard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

RESTAURANTS - TEA-ROOM

LE CARILLON

Place Chauderon - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

Chez **M^{me} Marleine**

MODES - VEVEY

vous trouverez le coiffant personnel

forcer l'effectif des samaritaines et des sauveteurs. Quelques-unes d'entre elles formeront le noyau d'une nouvelle section dite de secouristes.

La Société des Samaritains de Genève qui poursuit son but philanthropique rappelle que son Dispensaire de la Rue de Candolle 9, est ouvert trois fois par semaine pour les personnes indigentes. Son service de vaccination gratuit fonctionne tous les lundis. Elle apporte même, à domicile aux personnes à revenus modestes, les soins prescrits par un médecin. Enfin, son office sanitaire met à la disposition de chacun maints objets nécessaires.

La Fondation „Pour l'Avenir“

...a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers), qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial, à demander au secrétaire de la Fondation, M. R. Ehrat, chemin de l'Etang 34, à Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

Le Comité de la Fondation.

Emissions radiophoniques

Mercredis 7 et 14 février à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Vendredi 9 février à 18 h. :

Expériences sociales d'infirmières diplômées, par E. Lavarino.

Samedi 10 février à 14 h. :

Arc en ciel, le micromagazine de la femme.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 février

LA CHAUX-DE-FONDS : Rue de la Loge 8a, 20 h. 15. Section suffragiste : 1. Activité suffragiste ; 2. Influence de la guerre sur la mentalité de l'enfant, par Mme Y. Wolf.

Mardi 6 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : Le Quakerisme par Mme Gautier-Pictet.

Jedi 8 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 15 h. : Bridge-Thé au profit des activités de l'Union (5 fr. thé compris).

Mardi 13 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : La personnalité féminine (Europe - Extrême-Orient), par Mme Kikou Yamata, journaliste.

Dimanche 25 février

ZURICH : Börsensaal — Journée cantonale des Femmes zurichoises sur ce thème : Notre tâche devant les menaces de l'heure, orateurs : Dr G. Egli (Winterthour), Dr Ida Somazzi (Berne), Dr théol. E. Schweizer (Zurich).

Imp. NATIONALE r. Allred-Vincent 10, GENEVE

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 62